



PRESENTATION DU RESEAU NATIONAL FAR_MALI

Juillet 2024, Thiès



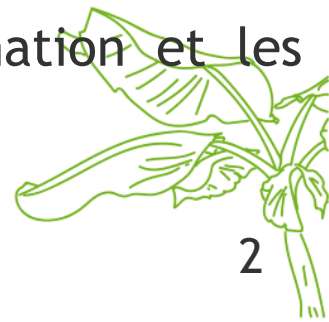
HISTORIQUE DU RÉSEAU

Pourquoi, quand et comment est né le réseau ?

Le secteur Agricole joue un rôle important dans l'économie malienne. Il occupe 70% de la population active et contribue à hauteur de 40% au PIB.

Cependant, il existe de nombreux défis auxquels le secteur est confronté parmi lesquels on peut citer:

- l'insuffisance de ressources humaines,
- l'insuffisance de formation des acteurs du monde rural,
- l'insuffisance de soutiens financiers et matériels aux institutions publiques, parapubliques et privées chargées de la formation agricole et rurale,
- L'impérieuse nécessité d'assurer l'adéquation entre la formation et les besoins réels du monde rural.



SES MISSIONS

Quelles sont les missions de l'Association FAR_MALI?

Promouvoir la formation agricole et rurale par la mutualisation et la mobilisation des acteurs de la FAR autour des enjeux et des défis majeurs de la FAR

Pour ce faire, les objectifs à atteindre sont :

- Améliorer la qualité de la formation Agricole et rurale;
- Promouvoir l'employabilité en milieu Agricole et rural;
- Effectuer les activités de plaidoyer auprès des décideurs ;
- Mobiliser les ressources internes et externes en faveur de la formation agricole au Mali.



Quelles sont les activités du réseau?

- Créer un cadre de concertation inclusif, durable et dynamique entre les acteurs
- Réaliser les activités de formation agricole et rurale,
- Appuyer l'entreprenariat, notamment en faveur des jeunes et des femmes ;
- Capitaliser les expériences et les expertises dans le domaine de la formation agricole et rurale,
- Elaborer une stratégie de communication dynamique et proactive pour assurer la visibilité de l'Association par la diffusion des connaissances et de l'information ;
- Orienter les décideurs à s'engager pour l'élaboration de stratégies de formation Agricole et rurale.



PLACE DU RÉSEAU DANS LA SNFAR

Existe-t-il une SNFAR dans votre pays?

Un projet de SNFAR a été élaboré en 2006 mais non soumis à l'adoption gouvernementale.

Quel lien le Réseau a-t-il avec la SNFAR (son élaboration et sa mise en œuvre)?

FAR_MALI se propose d'actualiser la SNFAR de 2006 et s'engage à appuyer le processus d'adoption.



SES MEMBRES

Composition des membres ou instances de direction des réseaux formels

L'association FAR_MALI est composée :

- **de l'Assemblée Générale (20 membres)**
- **du Bureau Exécutif (11 membres)**
- **du comité de contrôle (4 membres)**
- **du secrétariat technique (2 membres)**





SES MEMBRES

Qui sont ses membres (typologie) ? Combien sont-ils ? Quels sont leurs rôles ?

L'Assemblée Générale (AG) est l'organe d'orientation et de décision de FAR_MALI. Elle est compétente pour examiner toute question susceptible d'engager la responsabilité de FAR_MALI.

Bureau Exécutif assure le suivi de la mise en œuvre des activités et des décisions de l'Assemblée Générale et recrute les membres du secrétariat technique.

Comité de contrôle est chargé du contrôle interne des activités du Bureau Exécutif. Il analyse les rapports sur la mise en œuvre des décisions de l'Assemblée Générale. A ce titre, il a accès à tous les documents qu'il juge pertinents pour l'exécution de ses tâches.

Secrétariat technique: Il est chargé d'appuyer le Secrétaire à l'organisation pour la préparation des rencontres de l'Association (AG, sessions statutaires, séances de travail), des documents et des rapports techniques et financiers du Bureau Exécutif et des instances de l'Association.



SES MEMBRES

Qui sont ses membres (typologie) ? Combien sont-ils ? Quels sont leurs rôles ?

- Ministère de l'Agriculture,
- Direction Nationale de l'Agriculture,
- Direction Nationale de l'Enseignement Technique et Professionnelle,
- Direction Nationale de la Formation Professionnelle,
- Institutions de formation et de recherche,
- Profession agricole,
- Projets et programmes,
- Agence Nationale pour la promotion de l'emploi,
- Direction Nationale de l'Education Non Formelle et des Langues Nationales,
- Centre pour la Promotion de l'Entreprenariat Agricole (CPEA).



SES MEMBRES

Quel (s) type (s) d'adhésion des membres ? Quelle fréquence de mise à jour des membres ? Comment ?

Peut être membre de l'Association toute personne physique ou morale qui accepte les dispositions des Statuts et du règlement intérieur. L'admission n'est effective qu'après acceptation de l'Assemblée Générale.

En cas de non-respect des Statuts et du Règlement Intérieur, une mise en demeure préalable est adressée au contrevenant pour l'intimer à se conformer aux dispositions des Statuts et du Règlement Intérieur. A défaut, le contrevenant sera exclu de l'Association sur décision de l'Assemblée Générale.

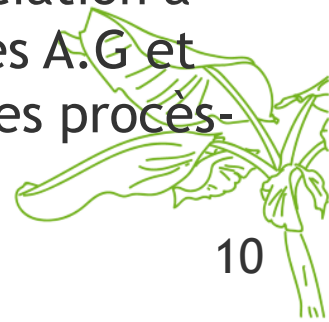





SON ORGANISATION

Comment est organisée la gouvernance du réseau? Qui fait quoi (rôle des membres, du Bureau)

- **Le Président du Bureau Exécutif** : est chargé de la représentation et des relations publiques auprès des parties prenantes. Il représente l'Association et est garant de ses intérêts et de ceux de ses membres en tout temps et en tout lieu.
- **Le Vice-Président** : est chargé d'appuyer le Président dans l'exercice de ses fonctions.
- **Le Secrétaire Administratif** : Il rédige les procès-verbaux, les correspondances et enregistre les courriers de l'Association à l'arrivée et au départ. également les convocations des A.G et des réunions du Bureau Exécutif et tient le registre des procès-verbaux.



- 
- **Le Secrétaire Administratif Adjoint : assiste le Secrétaire Administratif dans toutes ses activités et le remplace en cas d'absence ou d'empêchement. Il exécute toutes les autres tâches qui lui sont confiées par le Secrétaire Administratif**
 - **Le Trésorier Général : est responsable de la caisse et des comptes, chargé de la bonne gestion de la trésorerie de l'Association. Il gère les liquidités de l'Association, contrôle les entrées et les sorties d'argent. Il tient à cet effet les documents financiers de l'Association. Il ne peut faire aucun retrait de fonds sans la signature conjointe du Président.**



SON ORGANISATION

Comment est organisée la gouvernance du réseau? Qui fait quoi (rôle des membres, du Bureau)

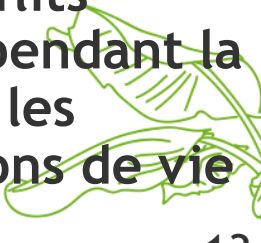
- **Le Secrétaire à l'Education, à la Formation et à la Culture :** est chargé de la formulation, de la mise en œuvre et du suivi des activités d'éducation, de formation et de culture.
- **Le Secrétaire à l'Organisation :** s'occupe de l'organisation matérielle des réunions et des rencontres au sein de l'Association.
- **Le Secrétaire Adjoint à l'Organisation :** assiste le Secrétaire à l'Organisation dans l'exécution des tâches qui lui sont confiées et le remplace en cas d'absence ou d'empêchement.





SON ORGANISATION

Comment est organisée la gouvernance du réseau? Qui fait quoi (rôle des membres, du Bureau)

- **Le Secrétaire à la communication : est chargé de coordonner l'élaboration et la mise en œuvre du plan de communication de l'association.**
 - **Le Secrétaire à l'Education, à la Formation et à la Culture : est chargé de la formulation, de la mise en œuvre et du suivi des activités d'éducation, de formation et de culture.**
 - **Le Secrétaire chargé du Genre, des Affaires Sociales et des Conflits : est chargé de (i) promouvoir le genre et l'équité sociale, (ii) de prévenir et gérer les conflits potentiels pouvant survenir entre les membres pendant la durée de vie de l'Association et (iii) promouvoir les activités sociales en vue d'améliorer les conditions de vie et de travail des membres de l'Association.**
- 



SON ORGANISATION

Comment est organisée la gouvernance du réseau? Qui fait quoi (rôle des membres, du Bureau)

Le Comité de Contrôle: est chargé du contrôle interne des activités du Bureau Exécutif. Il analyse les rapports sur la mise en œuvre des décisions de l'Assemblée Générale. A ce titre, il a accès à tous les documents qu'il juge pertinents pour l'exécution de ses tâches. Il se réunit au moins une fois par an à la demande de son Président.

Le Secrétariat Technique: Il est chargé d'appuyer le Secrétaire à l'organisation pour la préparation des rencontres de l'Association (AG, sessions statutaires, séances de travail), des documents et des rapports techniques et financiers du Bureau Exécutif et des instances de l'Association.





Le réseau dispose-t-il d'une charte / textes associatifs ?

L'Association FAR_MALI dispose des Statuts et règlement intérieur.



BILAN 2024

Quels changements ont été permis au niveau de la FAR du pays à travers les activités du Réseau ? Quels résultats/ effets/ impacts ?

L'association FAR_Mali a permis de créer un cadre de concertation entre les différents acteurs de la formation agricole et rurale.



Quelle stratégie du réseau pour jouer son rôle dans la FAR au niveau de son pays? Comment cette stratégie est-elle mise en œuvre?

- *Appui à la gouvernance de FAR_MALI*
- *Amélioration de la qualité de la formation*
- *Communication et plaidoyer*
- *Production de connaissances sur la FAR*

Cette stratégie est mise en oeuvre avec l'ensemble des acteurs de la FAR au Mali.





STRATÉGIE DU RÉSEAU

Quels constats et quelles difficultés rencontrées ? Quels besoins / accompagnements ?

- Manque de base de données digitalisées et centralisées sur les dispositifs de formation Agricole et rurale,
- Insuffisance de mécanisme de capitalisation des expériences sur la FAR au plan national,
- Absence de mécanisme de mobilisation de ressources financières



STRATÉGIE DU RÉSEAU

Quels constats et quelles difficultés rencontrées ? Quels besoins / accompagnements ?

- Renforcement de capacités des acteurs en ingénierie de formation Agricole et rurale
- Accompagnement à la mise en place d'une de base de données digitalisées et centralisées sur les dispositifs de formation Agricole et rurale
- Appui à la mise en place d'un mécanisme de capitalisation des expériences sur la FAR au plan national
- Appui à la mise en place d'un mécanisme de mobilisation de ressources financières
- Appui à l'actualisation et à l'adoption de la SNFAR





SUIVI AU NIVEAU DU RÉSEAU

Quel (s) outil (s) pour le suivi de l'action ?

L'Association FAR_MALI ne dispose pas d'outils de suivi pour le moment.

Quels constats et quelles difficultés rencontrées ? Quels besoins / accompagnements ?

Appui à la mise en place d'un dispositif de suivi.





ANALYSE SWOT DU RÉSEAU

- ➔ Par rapport à i) leurs finalités et objectifs ; ii) sa gouvernance ;
iii) sa légitimité vis-à-vis des institutions et ses propres
membres et iv) sa capacité d’agir :

FORCES

- Existence d’une association FAR
- Diversité des acteurs
- Diversité des dispositifs de formation
- Disponibilité des ressources humaines

FAIBLESSES

- Faible disponibilité d’informations sur la FAR
- Insuffisance de mécanisme de capitalisation
- Non validation de la SNFAR

OPPORTUNITES

- Possibilité de nouer des partenariats

MENACES

- Indisponibilité des ressources financières

